

Les Règles de l'Art de la mise en œuvre de l'isolation thermique par l'extérieur sous bardage ventilé et sous enduit

🕒 DURÉE : 2 jours (14 heures)

09h00 - 12h30 13h30 - 17h00

PUBLIC VISE

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

EFFECTIF

Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des murs par l'extérieur. Savoir lire et écrire le français.

Disposer d'une adresse mail

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Support papier ou numérique

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROFIL FORMATEUR

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT

Référent technique : Cyril DUBOURG

Référent pédagogique : Cyril DUBOURG

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)

EPI non requis pour cette formation

ACCESSIBILITE

Nous contacter.

Référent handicap : Cyril DUBOURG

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'être capables de :

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques d'isolation par l'extérieur.
- ➔ Appliquer le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- ➔ Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications isolation des murs par l'extérieur

PROGRAMME

QCM d'évaluation initial

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- L'obligation d'isolation dans le cadre de travaux de ravalement

Diagnostics et environnement des travaux

- La ventilation des locaux
- Isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches
- Calculs de point de rosée
- Choix des matériaux pour les bâtis traditionnels
- Choix de l'isolant en fonction de l'usage et du système de chauffage
- Identifier et mettre en œuvre les Règles de l'Art applicables à la pose de l'isolant (CPT 3035 V3, CPT 3316 V2, RAGE)
- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (AT, CPT, RAGE...)
- L'isolation par l'extérieur sous enduit
- La règle du 2/3 - 1/3
- L'isolation par l'extérieur sous bardage ventilé
- Traitement des points singuliers (Menuiseries, départ au sol, désolidarisation au point dur)
- Les ponts thermiques
- Points de vigilance

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, MPR, ECO PTZ, CEE...)
- Exemple de rédaction de devis/facture en isolation par l'extérieur (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en isolation par l'extérieur

QCM d'évaluation final

Version V3 du 11/09/24